

Ville de MAMERS Actu



Festivité

Mamers célèbre le 14 Juillet dans une ambiance festive et conviviale

À l'occasion de la Fête nationale, la ville de Mamers invite habitants et visiteurs à se retrouver pour une soirée placée sous le signe du partage, de la convivialité et de la fête.

Comme chaque année, les animations du 14 Juillet promettent d'attirer un large public venu célébrer cet événement emblématique du calendrier républicain.

Les festivités débuteront en soirée avec la traditionnelle retraite aux flambeaux. Enfants, parents et grands-parents pourront déambuler dans les rues de la ville, lanternes ou bâtons lumineux à la main, dans une atmosphère chaleureuse et familiale.

Point d'orgue de la soirée, le feu d'artifice illuminera le ciel mamertin dès 23 heures. Tiré aux abords du plan d'eau, le spectacle pyrotechnique offrira un moment magique aux spectateurs, mêlant couleurs, lumières et émotions.

La fête se poursuivra ensuite avec un bal populaire animé par l'orchestre Étincelle. Les amateurs de danse comme les simples curieux pourront profiter de cette animation gratuite pour prolonger la soirée dans une ambiance festive. Une buvette et un espace de restauration seront également à disposition du public.

À travers cette célébration, Mamers perpétue une tradition qui rassemble les générations et contribue à faire vivre l'esprit de la Fête nationale. Une soirée qui s'annonce une nouvelle fois comme l'un des temps forts de l'été !

Ville de
MAMERS

MARDI 14 JUILLET

21h30
Rendez-vous
à l'Hôtel de Ville

**RETRAITE AUX
FLAMBEAUX**

23h

**GRAND FEU
D'ARTIFICE
MUSICAL**

Tiré sur l'eau
et d'un

**BAL GRATUIT
au plan d'eau**

Buvette
Restauration grillade sur place
Artificier : PYROCONCEPT
Orchestre : Étincelle

La tonte des pelouses reste encadrée par des horaires précis

Avec le retour du soleil et l'herbe qui pousse à toute vitesse, les tondeuses sont de sortie un peu partout en ville. Mais comme chaque année, il faut respecter certains horaires pour éviter de déranger les voisins.

D'après l'arrêté préfectoral, les travaux de jardinage ou de bricolage utilisant des appareils bruyants (tondeuses, débroussailluses, tronçonneuses ou taille-haies) ne peuvent être réalisés qu'à certains moments :

- du lundi au vendredi : de 8h30 à 19h30 ;
- le samedi : de 9h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

À Mamers, certains habitants trouvent ces règles plutôt utiles. « Quand les tondeuses démarrent tôt le week-end, ça devient vite agaçant pour tout le quartier », raconte une riveraine du centre-ville.

D'autres rappellent quand même qu'avec les pluies du printemps, il faut bien entretenir les jardins.

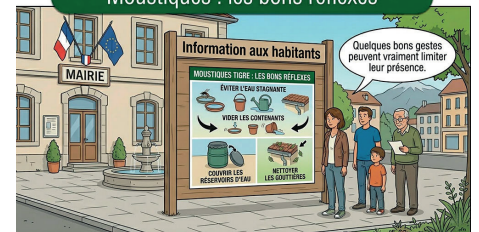
Au-delà du bruit, la façon de tondre évolue aussi pour des raisons écologiques. Nous encourageons une « tonte raisonnée », qui consiste à espacer les coupes pour préserver la biodiversité et éviter que les sols ne sèchent trop en été.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de brûler les déchets verts issus des tontes ou des tailles de haies en plein air. Les habitants sont invités à les déposer en déchetterie ou à les composter chez eux.



Prévention moustiques : agir ensemble pour un été serein

Moustiques : les bons réflexes



Les moustiques peuvent rapidement devenir une gêne importante dès le retour des beaux jours, en particulier lorsque de petites quantités d'eau stagnante leur permettent de se développer autour des habitations.

Sans dramatiser la situation, quelques gestes simples permettent souvent de limiter leur présence et de réduire les risques de prolifération à l'échelle d'un quartier ou d'une commune.

Vers plus de simplicité et de sécurité

Communication sur la fin des encaissements par chèque

Les chèques représentent aujourd'hui moins de 4 % des paiements en nombre et moins de 2 % en montant auprès des services publics, une utilisation en baisse de 15 % rien qu'en 2025.

Dans ce contexte, la DGFIP a décidé de réduire progressivement l'encaissement des chèques à partir de 2027, avec la fermeture de son centre de traitement prévue en juin 2027.

Pour moderniser et sécuriser les paiements, plusieurs solutions sont disponibles :

- Paiement en ligne via PAYFIP
- Carte bancaire
- Prélèvement
- Le paiement de proximité
- Virement simplifié (disponible à partir de septembre 2026)

Pour éviter toute interruption dans vos paiements, pensez à adopter l'un de ces moyens de paiement pour vos démarches auprès des services publics.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet suivant : collectivites-locales.gouv.fr – Moyens de paiement

Une publicité pour la fin des encaissements par chèque. En haut à gauche, le logo de la République Française. En haut à droite, le logo des Finances Publiques. Au centre, un chèque froissé sur une surface rose. Le texte principal dit : 'Perte, fraude... Vous êtes sûr de vouloir payer par chèque ?'. En dessous, le titre 'Payez autrement vos factures de cantine, crèche, eau, hôpital...'. Trois options de paiement sont présentées : 'Le prélèvement mensuel' (avec un pictogramme de calendrier), 'Le paiement en ligne PAYFIP' (avec un pictogramme de carte bancaire) et 'Le paiement de proximité' (avec un pictogramme de chèque). À droite, un QR code et le texte 'Retrouvez plus d'informations sur impots.gouv.fr'. En bas, les logos des Finances Publiques, le numéro 0 809 401 401, le logo 'Service client' et le logo 'France services'.

Infos Pratiques & Dates à Retenir



Infos Municipales

Marchés

Retrouvez nos traditionnels marchés de **8h30 à 12h30** tous les lundis, place de la République et tous les vendredis et samedis, place Carnot.

Inscriptions scolaires dans les écoles publiques

Pour toutes les inscriptions scolaires dans les écoles maternelles (Jeux Brillants - Victor Hugo) ou dans les écoles élémentaires (Louis Pasteur - Paul Fort), vous êtes invités à vous adresser en mairie, au secrétariat, accueil 2^{ème} étage, muni du livret de famille et du numéro d'allocataire CAF ou MSA. Vous pouvez pré-inscrire dès à présent vos enfants qui ont 2 ans.

Piscine

La piscine sera fermée du 24 août au 7 septembre inclus pour l'entretien annuel.

Horaire d'été : Mardi de 10h à 12h et de 15h à 19h. Mercredi de 15h à 19h. Jeudi de 10h à 12h et de 15h à 19h. Vendredi de 15h à 19h. Samedi de 10h à 12h et de 15h à 19h. Dimanche et lundi fermé.

Collecte ordures ménagères

Veuillez noter que la collecte d'ordures ménagères prévue le 14 juillet est décalée au 15 juillet.

A venir

Comice agricole cantonal

Dimanche 23 août à la plaine Saint-Jean.

Guinguette Famille de la Sarthe

Vendredi 28 août à la salle des fêtes.

Bal Country - Buffalo Country

Samedi 29 août à la salle des fêtes.

Escapades en Maine Saosnois

- **Judi 9 juillet** : Visite flash « La dormition de la vierge » de Notre-Dame de Mamers.
- **Judi 23 juillet** : Visite Flash « Le Chanvre, un patrimoine vivant ».
- **Judi 30 juillet** : Visite Flash « Notre-Dame de Perseigne, une statue oubliée ».
- **Judi 6 août** : Visite Flash « Joseph Caillaux, un homme de caractère ».
- **Judi 13 août** : Visite Flash « La Dame de Fer à Mamers ».

2€/personne - Gratuit pour les -12 ans.

Pour toutes les escapades, départ de l'Office de Tourisme Maine Saosnois à Mamers à 11h.

Renseignements et inscription auprès de l'Office de Tourisme Maine Saosnois au 02 43 97 60 63.

Concerts / spectacles

Le Son des Cuivres

14^{ème} édition à l'Espace Saugonna.

Samedi 4 juillet - GRATUIT

15h30 : Share with the Sassy (projet amateur),

16h00 : The Sassy Swingers,

17h00 : Achtung Bicyclette (interlude musical),

17h30 : Le Spectre d'Ottokar,

18h30 : Achtung Bicyclette (interlude musical),

19h00 : Nola French Connection,

20h30 : Achtung Bicyclette (interlude musical),

21h00 : Lazcar Volcano et Sanseverino,

22h30 : Achtung Bicyclette (interlude musical),

23h00 : Three Pieces of Trash.

Dimanche 5 juillet - GRATUIT & PAYANT

14h00 : Achtung Bicyclette (interlude musical),

15h00 : Orchestre d'Harmonie de l'Armée de l'Air et de l'Espace (concert payant en intérieur).

Pour les deux concerts payants du dimanche après-midi : 1 seul billet ! 20€ plein tarif, 15€ tarif réduit, gratuit -12 ans.

16h30 : Achtung Bicyclette (interlude musical),

17h00 : Paris Jazz Horns (concert payant en intérieur),

18h00 : Achtung Bicyclette (interlude musical),

18h30 : Cadences Brass de Blois.

Bar et restauration sur place.

Infos & réservations : Office de Tourisme Maine Saosnois : 02 43 97 60 63.

Réseau France Billet : www.francebillet.com

Culture / Expositions

Expositions

- **Du jeudi 2 au vendredi 31 juillet 2026** : Exposition des peintures de Annette Poupard.

Son travail, façonné par l'expérience autant que par l'imagination, cherche à traduire les émotions de la vie à travers des dessins et des tableaux où la couleur, la lumière et l'expression composent une véritable poésie picturale. Depuis plusieurs années, son œuvre s'oriente davantage vers l'Art sacré et la nature. À travers cette démarche sensible et parfois à contre-courant, elle interroge la place de la spiritualité et la dimension intérieure de la peinture dans notre société contemporaine.

- **Du samedi 1^{er} au lundi 31 août** : Exposition de l'artiste Martine Pitard.

« A partir de toiles blanches et sans l'aide de pinceaux, j'utilise des chaines à billes, un simple sèche-cheveux, une passoire, un entonnoir et bien d'autres objets détournés pour réaliser mes créations. Tous les tableaux sont personnalisables, choisissez le modèle, la taille, les couleurs et place à l'imagination ! »

Visible gratuitement à l'Office de Tourisme Maine Saosnois à Mamers du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h. Samedi de 10h à 12h et de 14h30 à 17h. Dimanche et jours fériés de 10h à 12h. Entrée libre et gratuite.

Cinéma

- **Judi 2 juillet** : Retransmission du spectacle « Julien Doré - le pestacle » à 20h15 - tarif unique : 19€.

- **À découvrir cet été au ciné** : « Les Caprices de l'enfant roi », « Les Minions », « Toys Story 5 », « Spider Man », « Les Parfait(s) », « L'Odyssée », « Vaiana », « La Bataille de De Gaulle », « De La comédie Française », « Pat Patrouille ».

Tarifs et horaires : <https://cinemamers.fr/>

Sports

L'Association « Les Mouettes »

Rappelle que vous pouvez entrer dans notre groupe pour se perfectionner et/ou s'entraîner à tout moment de l'année. Il n'y a pas d'âge pour s'inscrire.

C'est une adhésion sur 10 mois qui correspond à la période scolaire du 1^{er} septembre au 30 juin.

Pour toute adhésion en cours d'année, la cotisation est calculée au prorata des mois restants. Ainsi, cela peut permettre aux jeunes enfants ou adultes que prennent des cours pour apprendre à nager, de s'inscrire pour se perfectionner dès la fin de leur apprentissage.

- **Perfectionnement en natation adultes**, le mercredi de 18h40 à 19h40 et/ou le samedi de 11h30 à 12h30 **et enfants** le samedi de 10h30 à 11h30.

- **Swimpalmes**, le mardi de 20h05 à 21h05.

Pour tous renseignements complémentaires, contact mail : lesmouettes72@gmail.com

Gym volontaire

- **Gym dynamique** : les lundis de 16h45 à 17h45,
 - **Gym Active** : de 17h45 à 18h45,
 - **Gym Douce** : les mercredis de 14h à 15h,
 - **Fitness / Gym Tonique** : les jeudis de 19h à 20h,
 - **Pilates** : les mercredis de 10h30 à 11h30 et de 18h15 à 19h15, les jeudis de 17h45 à 18h45 salle de l'Horloge.
- Contact : 06 63 86 01 86.

MAC - Mamers Athlétique Club

- **Jeunes** :

Initiation à l'athlétisme pour les enfants et adolescents encadrés par un entraîneur diplômé.

Mercredi : 17h00 - 18h30.

Vendredi 18h30 - 19h30. Plaine Saint-Jean, Mamers.

- **Coueurs loisirs ou confirmés** :

Séances pour améliorer son endurance, préparer des courses ou courir en groupe.

Mardi et jeudi : 18h00 - 19h15 ou 18h30 - 19h45.

Place de la République, Mamers.

Dimanche : 9h30 (lieu variable).

Contact : 06 95 96 07 91 - mamers.ac@gmail.com

Associations

Famille de la Sarthe Mamers

- **Partage des repas à domicile** : renseignements au 02 43 33 88 03, frcantonnmamers@sfr.fr
- **Yoga** : le mercredi après-midi à la salle Saint-Louis.
- **Danse country** : le jeudi soir, salle des fêtes
- **Dessin** : le mardi de 17h15 à 18h45, 101 rue Ledru Rollin.
- **Généalogie** : le mercredi à 15h, 101 rue Ledru Rollin.
- **Premier secours** : s'inscrire pour l'organisation des groupes.

Renseignements : 02 43 33 88 03, 06 11 65 33 19 frcantonnmamers@sfr.fr, 101 rue Ledru Rollin.

L'Outil en Main

L'Outil en Main est une association qui a pour but de transmettre aux enfants notre savoir par des gens de

métier bénévoles (charpentier, menuisier, couvreur-zingueur, électricien, plombier, peintre, maçon, carreleur). Les inscriptions commencent début juin 2026 pour les ateliers de septembre 2026 à juin 2027. Possibilité de faire une séance d'essai en prévenant à l'avance. Nous accueillons les enfants de 9 à 15 ans en période scolaire le mercredi de 14h à 16h, rue de la piscine (à côté de l'espace jeunesse). Pour tout renseignement : 06 03 23 09 78 ou oemmmamers@gmail.com

Générations Mouvement du Saosnois

- **Tarot** : le lundi de 14h à 18h, salle Saint-Louis.
- **Atelier équilibre** : le jeudi de 10h50 à 11h50, salle de l'Horloge, place de la République.
- **Journées « découverte » secteur du Saosnois** : mardi 25 août au vendredi 4 septembre, salle Saugonna.

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de la Sarthe

Assure une permanence à la Maison du département de Mamers le 2^{ème} et 4^{ème} mercredi du mois, de 9h à 12h. La permanence juridique du CIDFF est ouverte à toutes personnes majeures. Les rendez-vous sont gratuits et confidentiels et porte sur des demandes d'informations sur le droit. Nous intervenons dans un certain nombre de domaines, notamment le droit de la famille. Mais cela peut aussi être le droit du travail, le droit des étrangers, le droit locatif, etc. La prise de rendez-vous se fait au numéro suivant : 02 43 54 10 37. Pour rappel, l'association œuvre pour l'égalité entre les femmes et les hommes et

lutte quotidiennement contre les violences sexistes et sexuelles. Les professionnelles du CIDFF sont formées sur ces différentes thématiques et nous accueillons les personnes victimes de ces violences, peu importe la sphère dans laquelle elles sont commises (famille, travail, espace public, etc.)

Le C.O.M.M

Vous avez envie de faire partager une de vos passions. Le C.O.M.M peut vous aider à mettre en place un atelier dans l'une des salles mises à disposition par la mairie. Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter au 06 52 13 03 99 ou par mail : commactivites@gmail.com. A savoir le C.O.M.M. propose déjà un atelier peinture, couture, tricot, peinture sur soie, au fil des idées, (objets déco en tissu, cartonnage etc...).

Infos Utiles

Office de Tourisme

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h. Samedi de 10h à 12h. Plus d'informations : 02 43 97 60 63 <http://www.tourisme-maine-saosnois.com/> Dites J'aime à Balade en Maine Saosnois sur Facebook. Suivez-nous sur Instagram #osermainsaosnois

Infos médicales

Pharmacies de garde

En cas de besoin, le numéro à composer pour connaître la pharmacie la plus proche est le 0825 120 304 ou au 3237.

Médecins généralistes de garde

Un problème de santé ? Le soir à partir de 19h ou le week-end faites le 116117.

Lieu des consultations : maison médicale de garde, hôpital de Mamers, entrée par le parking visiteurs.



DON DE SANG

Lundi 27 juillet
salle des fêtes (place Carnot)
de 15h à 19h.
MAMERS
De préférence sur rendez-vous
dondesang.efs.sante.fr



Directeur de la Publication
Frédéric BEAUCHEF - Maire de Mamers
1, Place de la République - 72600 MAMERS
Tél. 02 43 31 50 00 - Fax 02 43 97 38 65
Courriel : accueil@mairie-mamers.fr
Serveur : www.mairie-mamers.fr
Conception et Impression : Imprimerie Auffret-Plessix
Crédit photos : Ville de Mamers



Les personnes qui souhaitent faire paraître leurs informations dans le **Mamers Actu de octobre 2026** devront les déposer le **21 août au plus tard** à l'accueil Mairie au 2^{ème} étage ou les envoyer par mail : accueil@mairie-mamers.fr en précisant « informations pour Mamers Actu ».

Bulletin téléchargeable sur le site de la Mairie : <http://www.mairie-mamers.fr>

Vous avez une suggestion, une remarque, une proposition, communiquez-la sur le coupon ci-joint ou par mail : accueil@mairie-mamers.fr

Bulletin à déposer à la Mairie. Si vous souhaitez une réponse personnalisée merci de bien vouloir laisser vos coordonnées.

REPAS des « TÊTES BLANCHES »

Madame, Monsieur,

Vous habitez la Ville de Mamers, vous êtes né(e) en 1951 ou avant, vous avez 75 ans ou plus en 2026. Le Conseil Municipal, en collaboration avec les associations Générations Mouvement Club de l'Amitié et Handicap Amitié Mamers Saosnois ont le plaisir de vous inviter au repas des « Têtes Blanches » qui se déroulera le :

Vendredi 25 septembre 2026 à 12h30, Espace culturel Saugonna - 2 rue de la Gare

Nous comptons sur votre présence et pour les conjoints et accompagnants n'étant pas encore dans cette tranche d'âge ou hors Mamers, la participation à ce repas est fixée à 27 €, une facture vous sera adressée ultérieurement à régler directement au trésor public.

Nous vous remercions de bien vouloir retourner le coupon-réponse ci-dessous en Mairie à l'accueil 2^{ème} étage. Très cordialement

Frédéric BEAUCHEF, Votre Maire

Coupon-réponse à retourner pour le 16 septembre 2026 dernier délai

Nom Prénom Né(e) le

Nom Prénom Né(e) le

Adresse

Tél.

Souhaitez-vous être amené au repas, par un véhicule de la Ville : oui non